## Point de vue d'un institut engagé dans l'apprentissage

F. Girard-directrice IFSI/IFAS – CHHC- Ussel (19)

## Quel est l'intérêt?

- Pour les apprenants:
  - Contrat de travail permettant de faire face à la précarité
  - Apprentissage d'un métier en étant majoritairement en situation de travail
  - Vecteur d'insertion professionnelle avec l'intégration à une équipe et à sa culture
- Pour les employeurs
  - Une formation empreinte des valeurs de la structure
  - Fidélisation possible induite par la qualité de l'accompagnement
  - Adéquation entre le poste de travail et l'apprenti
- Pour les instituts
  - Rapprochement des acteurs
  - Renforcement du lien entre offre de formation et besoins socio-économiques du territoire

## Une expérience

- Convention signée entre l'institut de formation et le CFA ayant un secteur sanitaire et social; l'institut devient un UFA
  - Démarches administratives facilitées
  - Présence d'un coordonnateur-développeur
- Création d'une alternance entre périodes chez l'employeur, formation théorique et stage (s) hors employeur (si nécessaire):
  - Une condition: au moins heures
  - Une alternance entre 12 et 18 mois
  - Tenir compte des besoins des employeurs
  - Lien entre référent pédagogique et maitre d'apprentissage

## Quelques idées...

- Mise en réseau de différents établissements sanitaires et médico-sociaux
- Partenariat entre plusieurs IFAS
- Un accompagnement des instituts par ceux qui ont déjà une expérience